
**Huile essentielle de lavandin Abrial
(*Lavandula angustifolia* Mill. ×
Lavandula latifolia Medik.), type
France**

*Essential oil of lavandin Abrial (Lavandula angustifolia Mill. ×
Lavandula latifolia Medik.), French type*

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 3054:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-
f2f701f47144/iso-3054-2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017)



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3054:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Spécifications	2
5 Point d'éclair	3
6 Échantillonnage	3
7 Emballage, étiquetage et marquage	3
Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de lavandin Abrial (<i>Lavandula angustifolia</i> Mill. × <i>Lavandula latifolia</i> Medik.), type France	4
Annexe B (informative) Point d'éclair	7
Bibliographie	8

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3054:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 3054:2001), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Huile essentielle de lavandin Abrial (*Lavandula angustifolia* Mill. × *Lavandula latifolia* Medik.), type France

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de lavandin Abrial (*Lavandula angustifolia* Mill. × *Lavandula latifolia* Medik.), produit principalement en France, en vue de faciliter l'évaluation de sa qualité.

NOTE Cette huile essentielle est aussi connue sous le nom commercial «huile essentielle de lavandin abrialis».

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/TS 210, *Huiles essentielles* — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage

ISO/TS 211, *Huiles essentielles* — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients

ISO 212, *Huiles essentielles* — Échantillonnage

ISO 279, *Huiles essentielles* — Détermination de la densité relative à 20 °C — Méthode de référence

ISO 280, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice de réfraction

ISO 592, *Huiles essentielles* — Détermination du pouvoir rotatoire

ISO 875, *Huiles essentielles* — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol

ISO 1242, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice d'acide

ISO 11024 (toutes les parties), *Huiles essentielles* — Directives générales concernant les profils chromatographiques

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

3.1

huile essentielle de lavandin Abrial

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des sommités fleuries, récemment coupées, d'un clone particulier de lavandin (*Lavandula angustifolia* Mill. × *Lavandula latifolia* Medik.), de la famille des lamiacées, produit principalement en France

Note 1 à l'article: Pour toute information sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092.

4 Spécifications

4.1 L'huile essentielle de lavandin Abrial doit être conforme aux spécifications données dans le [Tableau 1](#).

Tableau 1 — Spécifications concernant l'huile essentielle de lavandin Abrial

Caractéristique	Spécifications	Méthode d'essai
Aspect	Liquide limpide, mobile	—
Couleur	Jaune clair	—
Odeur	Caractéristique, lavandée, légèrement camphrée	—
Densité relative à 20 °C, d_{20}^{20}	de 0,887 à 0,897	ISO 279
Indice de réfraction à 20 °C	de 1,460 0 à 1,466 0	ISO 280
Pouvoir rotatoire	Entre -5° et -1,5°	ISO 592
Miscibilité à l'éthanol à 80 % (fraction volumique), à 20 °C	Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de quatre volumes d'éthanol à 70 % (fraction volumique) pour obtenir une solution limpide avec un volume d'huile essentielle Une opalescence peut parfois être observée en continuant l'addition d'éthanol.	ISO 875
Indice d'acide	Maximum 1,0	ISO 1242

4.2 Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Déterminer le profil chromatographique conformément à l'ISO 11024 (toutes les parties). Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le [Tableau 2](#). Le pourcentage de chacun de ces constituants indiqué par l'intégrateur doit se situer dans les limites figurant dans le [Tableau 2](#). Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

Tableau 2 — Profil chromatographique

Constituant	Minimum	Maximum
	%	%
1,8-Cinéole	6,0	12,5
Limonène	0,5	1,5
(Z)- β -Ocimène	1,4	3,0
(E)- β -Ocimène	2,5	6,0
Camphre	7,0	11,0
Linalol	28,0	38,0
Acétate de linalyle	19,0	29,0
β -Caryophyllène	1,5	2,5
Terpinèn-4-ol	0,3	1,2
Bornéol	1,5	3,5
Lavandulol	0,4	1,2
Acétate de lavandulyle	1,0	2,0
Myrcène	0,4	0,9

Tableau 2 (suite)

Constituant	Minimum	Maximum
	%	%
α -Terpinéol	0,3	1,2
Butyrate d'hexyle	0,2	0,5

NOTE Le profil chromatographique est normatif. Il est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'[Annexe A](#).

5 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à l'[Annexe B](#).

6 Échantillonnage

L'échantillonnage doit être réalisé conformément à l'ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 25 ml.

NOTE Ce volume est suffisant pour effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans le présent document.

7 Emballage, étiquetage et marquage

Ces opérations doivent être effectuées conformément à l'ISO/TS 210 et à l'ISO/TS 211.

ISO 3054:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017>

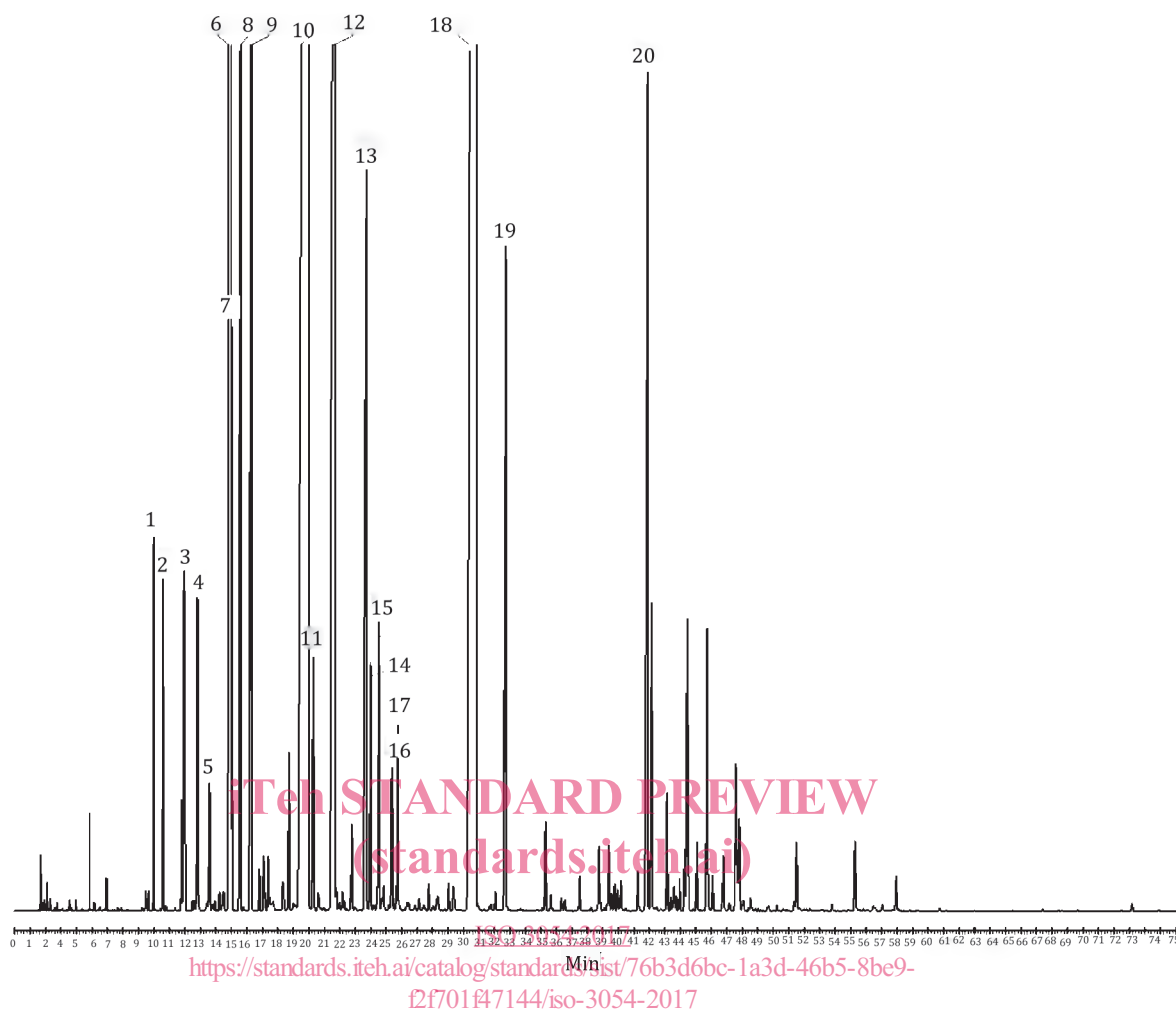
Annexe A
(informative)

Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de lavandin Abrial (*Lavandula angustifolia* Mill. × *Lavandula latifolia* Medik.), type France

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3054:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/76b3d6bc-1a3d-46b5-8be9-f2f701f47144/iso-3054-2017>



Identification des pics

1 α -Pinène	12 Camphre
2 Camphène	13 Bornéol
3 β -Pinène	14 Lavandulol
4 Myrcène	15 Terpinèn-4-ol
5 Acétate d'hexyle	16 α -Terpinéol
6 1,8-Cinéole+ β -phellandrène	17 Butyrate d'hexyle
7 Limonène	18 Acétate de linalyle
8 (<i>Z</i>)- β -Ocimène	19 Acétate de lavandulyle
9 (<i>E</i>)- β -Ocimène	20 β -Caryophyllène
10 Linalol	
11 Acétate de 1-octène-3-yle	

Conditions opératoires

Colonne: capillaire, longueur: 50 m; diamètre intérieur: 0,2 mm
 Phase stationnaire: polydiméthylsiloxane
 Épaisseur du film: 0,25 μ m
 Température du four: programmation de température de 65 °C à 230 °C, à raison de 2 °C/min
 Température de l'injecteur: 230 °C
 Température du détecteur: 250 °C
 Détecteur: à ionisation de flamme
 Gaz vecteur: hydrogène
 Volume injecté: 0,2 μ l
 Débit du gaz vecteur: 1,1 ml/min
 Rapport de fuite: 1/100

Figure A.1 — Chromatogramme type réalisé sur colonne apolaire